



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 30/06/2020

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 13/07/2020

SEANCE DU 6 JUILLET 2020

Délibération n° D-2020-209

Création d'un emploi temporaire de conseiller(ère) en évolution
professionnelle et prospective à la Direction des Ressources
Humaines

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Jérémie ROBINEAU, Madame Elsa FORTAGE.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Rose-Marie NIETO, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA

Direction Ressources Humaines

**Création d'un emploi temporaire de conseiller(ère) en
évolution professionnelle et prospective à la
Direction des Ressources Humaines**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Direction des Ressources humaines doit faire face à un accroissement temporaire d'activité lié notamment à l'obligation légale de mettre en place la période préparatoire au reclassement (PPR), et à son souhait de déployer une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences.

Aussi, il est nécessaire de renforcer temporairement les moyens de la direction des ressources humaines, par la création d'un emploi temporaire de conseiller(ère) en évolution professionnelle et prospective, dont les missions seront principalement les suivantes :

- prospective sur les emplois et les compétences ;
- conseil en évolution professionnelle ;
- mise en œuvre des mobilités, en lien avec les services ;
- diffusion et partage d'information sur les emplois et dispositifs de mobilité ;
- veille sectorielle.

C'est pourquoi, il vous est proposé, sur la base de l'article 3 alinéa 1 de la loi n°84-56 du 26 janvier 1984 modifiée, de créer un emploi temporaire de Conseiller(ère) en évolution professionnelle et prospective, rémunéré sur la grille du grade de rédacteur territorial (catégorie B), pour une durée d'un an.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi temporaire de Conseiller(ère) en évolution professionnelle et prospective, rémunéré sur la grille du grade de rédacteur territorial (catégorie B), pour une durée d'un an.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE